

La quatrième journée du procès du garagiste assassin de Reckem

Après le monotone défilé des témoins, les débats vont s'animer aujourd'hui avec le réquisitoire de l'avocat général

Bruxelles, 3 juillet. — La quatrième journée du procès Van Thouroutz a vu se terminer les longues et fastidieuses formalités de l'audience des témoins.

Depuis mercredi les habitants de Reckem, la garde champêtre des familles de l'accusé, des amis du mariage, des voisins et des parents avaient reconstruit, par bribes et morceaux, en accumulant de flagrantes contradictions, la vie quotidienne de l'accusé et de sa femme.

Le beau-frère de l'accusé, Sachette Montier, avait pour l'occasion écrit un rapport sur le mariage de son neveu. Ce rapport, qui était un véritable roman, était destiné à servir de base à l'interrogatoire de l'accusé.

On le voit, il n'y avait pas de témoins à la fin de la quatrième journée du procès. Les débats ont été interrompus par la fin de l'audience.

Le procès continuera demain, le 4 juillet, à 10 heures, avec le réquisitoire de l'avocat général.

Le réquisitoire de l'avocat général sera lu par M. Raymond Sergeant, membre de la commission consultative de l'automobile.

Après le réquisitoire, il y aura l'interrogatoire de l'accusé et de sa femme.

Le procès se terminera le 6 juillet, à 10 heures, avec le verdict du jury.

Ceux qui ne respectent pas la législation des prix se verront retirer leur permis de circulation

Le Comité départemental des prix, dans sa réunion du 20 juin, a décidé le retrait des permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Le Comité a décidé de retirer les permis de circulation aux personnes qui ne respectent pas les dispositions de la loi sur les prix.

Service des recherches de la préfecture du Nord

Quittant la région d'Esplan en compagnie de ses parents, pour se rendre en territoire français, le jeune Will Weiz, de nationalité allemande, a été arrêté par la police.

Le 20 mai 1940, Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Will Weiz, âgé de 17 ans, a été arrêté par la police.

Le père «des Trois mousquetaires» à Roubaix

En 1866, Alexandre Dumas fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

Alexandre Dumas père fut reçu par un ouvrier de peignage qui était poète.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA REGION FRONTALIERE?

Le témoin suprême est une dame Hortense Hendricks, légionnaire dans l'Armée du Salut.

Elle a habité Mouscron pendant plusieurs années et connaît la famille de l'accusé.

Tous des braves gens, dit-elle. M. Kainin, — Et que pense le témoin de la région frontalière?

Le président Van Laethem, — Je ne vois pas bien l'intérêt de la question. Sur ce, l'audience est levée.

Nouvelle désignation de vagns égarés en mai 1940

La Région économique, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, a désigné les industriels que le wagon 172.923, appartenant à Nord, avait contenu.

Les industriels désignés sont : M. Lemaître, 27 ans, déjà recherché par la police.

Un incendie fait 400.000 francs de dégâts dans un atelier de la rue de Marquillies.

Le 21 mai, vers 21 h., des passants qui circulaient rue de Marquillies, aperçurent des flammes sortant du toit d'un atelier.

Les dégâts sont évalués à environ 400.000 francs.

Deux arrestations pour vol. Le gardien de la paix Weillier passant devant l'Hôpital-Militaire, lorsqu'il vit un homme portant le n° 4 de la rue de la République, fut arrêté.

Les deux hommes ont été arrêtés pour vol.

Un commerçant dunkerquois est victime d'un vol de 50.000 francs.

M. Eugène Bouteux, commerçant en lingerie et articles de toilette, place de la République, a été victime d'un vol.

Un coup de grison a été produit dans un charbonnage belge.

Les travaux de sauvetage furent immédiatement organisés.

Un grand nombre de blessés ont été évacués.

Les dégâts sont évalués à environ 50.000 francs.

NORD Environ 62.000 ouvriers travaillent en Allemagne

Paris, 3 juillet. — A la date du 30 juin, environ 62.000 ouvriers français travaillaient en Allemagne.

Les conventions de travail portent sur une durée de six mois.

L'exploitation de la forêt française est réglementée

Vichy, 3 juillet. — Des règlements d'organisation forestière viennent de recevoir l'homologation.

Les règlements ont été adoptés par le conseil d'administration.

M. JEAN BOROTRA expose son programme d'éducation physique dans les écoles

Vichy, 3 juillet. — Le commissariat à l'éducation générale et aux sports a organisé pour jeudi, à Vichy, une réunion d'information.

M. Jean Borotra a exposé son programme de développement de l'éducation physique.

Le programme d'éducation physique sera bientôt appliqué dans les écoles.

PAS-DE-CALAIS Le maire de Saint-Omer sera le secrétaire particulier du maréchal Pétain au Conseil national

M. Joseph Tillie, maire de la ville de Saint-Omer, membre du Conseil national, a été nommé secrétaire particulier du maréchal Pétain.

BOBARDS... La carte d'habillement

Les personnes qui n'ont pu se faire inscrire pour la distribution des cartes d'habillement, sont invitées à se présenter.

Les cartes d'habillement seront distribuées à partir du 7 juillet.

Le Secours national fait don de sardines aux soupes populaires

Le Secours national a fait don de sardines aux soupes populaires.

Les sardines ont été distribuées aux soupes populaires.

Le feu fait des dégâts Rue de Leers

Un commencement d'incendie a été déclaré chez M. Léon Carin, horticulteur, rue de Leers.

Les dégâts sont évalués à environ 20.000 francs.

Blessé assez sérieusement, il est admis à l'hôpital

M. Louis Blondeau, 30 ans, domestique, a été blessé assez sérieusement.

Il a été admis à l'hôpital pour ses blessures.

Les examens devant le jury des études musicales du Nord de la France

La session des additions-musiques pour 1941 se poursuit toujours dans les locaux de la Société Industrielle.

La préparation à la session d'octobre du baccalauréat

Le professeur du lycée Pasteur préparera à partir du 1er août un cours de baccalauréat.

La centralisation du commerce de la laine en Hollande

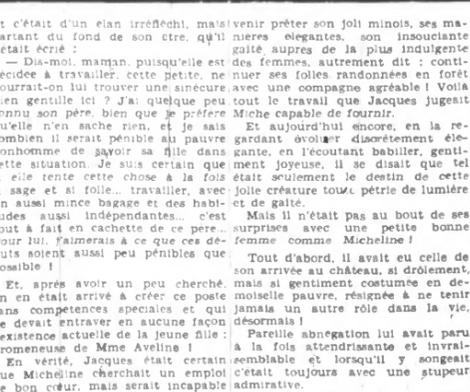
Après divers pourparlers, la centralisation du commerce néerlandais de la laine est définitivement prévue.

Le feu fait des dégâts Rue de Leers

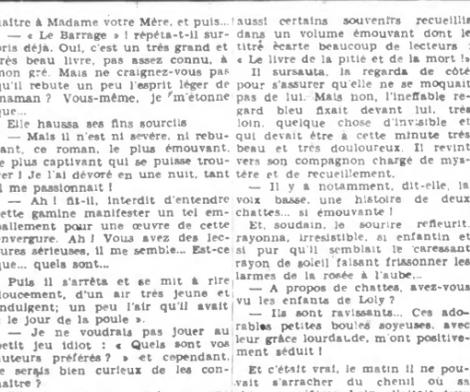
Un commencement d'incendie a été déclaré chez M. Léon Carin, horticulteur, rue de Leers.



Des secrets aux Bonheurs



Des secrets aux Bonheurs



Des secrets aux Bonheurs



Des secrets aux Bonheurs